

lebus
à la demande



Présentation du service

- Le service **Bus à la demande** est un service de transport accessible sur réservation.
- Le transport est réalisé entre arrêts du réseau de l'un des 3 secteurs concernés : Salon-de-Provence, Secteur Nord, Secteur Est.
- Le service est ouvert à tous les usagers. Utilisateurs scolaires : voir conditions au dos.
- Fonctionne du lundi au samedi – sauf jours fériés – de 07h30 à 19h30.

Comment réserver ?

- La réservation se fait par téléphone au **0 800 77 05 99** ou libebus.com.
- Délais de réservation :
 - Jusqu'à 1 heure avant l'heure souhaitée. L'horaire de prise en charge peut être décalé en fonction des réservations existantes.
 - Réservation possible sur 15 jours 1 mois à l'avance.

Pratique

- Le voyageur doit se présenter minimum 5 min à l'avance à l'arrêt.
- Le véhicule peut arriver quelques minutes avant l'heure souhaitée. Pour un bon enchaînement des courses, le client ne peut être attendu plus d'1 min.

Comment annuler ?

- Toute annulation doit être faite au minimum 1 heure avant le déplacement.
- Une course annulée sans appel au préalable à la centrale engendre l'annulation automatique de la course retour.
- Au bout de deux absences injustifiées, la course retour est automatiquement annulée. Les courses de la semaine en cours et celle de la semaine suivante sont annulées.

Ce dépliant a coûté 0,15€

Merci de ne pas le jeter, ni le gaspiller.
Retrouvez-le en téléchargement sur www.lepilote.com

lebus
à la demande



Valables à partir du 08/07/19

À votre service



la boutique

Place Morgan, 13300 Salon de Provence

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.
Le samedi de 9h à 17h.

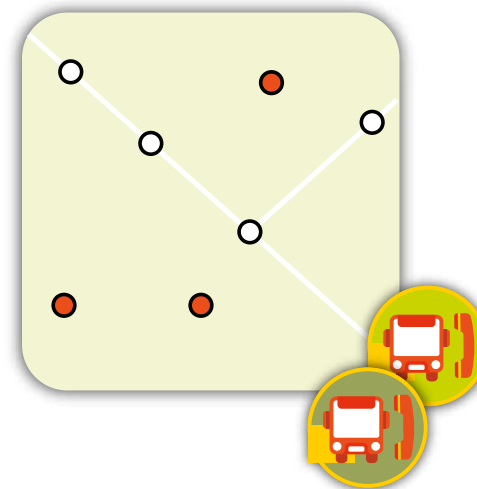


SITE INTERNET LIBÉBUS

RENSEIGNEMENTS

04 90 56 50 98 ou sur www.libebus.com

Nouveaux services à la demande pour plus de mobilité :
desservir les zones d'habitats diffus
& relier les communes entre elles.



© CR - CarPostal France 2019

0 800 713 137 Service & appel gratuits

Retrouvez les points de vente,
les informations, les horaires....

lepilote.com

 **LAMETROPOLE**
Mobilité

une marque de

 **AIX-MARSEILLE**
PROVENCE

  **LAMETROPOLE**
Mobilité



Fonctionnement du secteur Salon-de-Provence

- Quartiers Moulédas / Blazots > déplacement vers le centre-ville de Salon arrêts GARE ROUTIERE, MORGAN.



- Quartiers Magatis, Cimetière des Manières et Hauts Viougues / Croix Blanche > déplacement vers le centre-ville de Salon aux arrêts JANICOT, GAMBETTA, URSULE, MORGAN.



Pas de déplacements internes aux quartiers et zones, ni entre quartiers, excepté avec le quartier Cimetière des Manières.

Fonctionnement des secteurs Nord et Est

En dehors de Salon-de-Provence, les lignes 6 à 13 assurent une desserte du réseau. En complément, les 2 services de Bus à la demande Nord et Est renforcent la mobilité pour :

- **Bouger partout**
Les déplacements sont réalisables d'arrêt à arrêt entre communes d'un même secteur.
- **Bouger tout le temps**
Service ouvert de 07h30 à 19h30.



La réservation est impossible si une ligne régulière effectue le trajet moins de 60 minutes avant ou après l'horaire souhaité.

Communes du Bus à La Demande Secteur Est

- Aurons
- La Barben
- Lançon Provence
- Péliissanne
- Vernègues

Communes du Bus à La Demande Secteur Nord

- Alleins
- Cazan
- Charleval
- Eyguières
- Lamanon
- Mallemort
- Sénas

Tarifs

Service accessible avec l'ensemble des titres de transport du réseau.

Détails et tarifs sur : www.libebus.com

Conditions d'accès au service pour les scolaires

Conformément au « règlement des transports scolaires métropolitains » :

Les scolaires sont autorisés à emprunter le bus à la demande dans la limite d'un aller/retour par jour, de point d'arrêt à point d'arrêt. Si une ligne scolaire passe ou si un arrêt se situe à moins d'un kilomètre ou 15 min à pied, le transport ne peut être accepté.